

**NOTICE****Sarnacuran Cattle 500 mg/ml, émulsion à diluer pour solution cutanée****1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

Elanco Animal Health GmbH  
Alfred-Nobel-Str. 50  
40789 Monheim  
Allemagne

Fabricant responsable de la libération des lots :

KVP Pharma + Veterinär Produkte GmbH  
Projensdorfer Str. 324, D-24106 Kiel  
Allemagne

**2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Sarnacuran Cattle 500 mg/ml, émulsion à diluer pour solution cutanée  
Phoxime 500 mg/ml, excipients qsp 1 ml

**3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)**

Phoxime 500 mg/ml

**4. INDICATION(S)**

Traitement des infestations par poux broyeurs et poux piqueurs.

**5. CONTRE-INDICATIONS**

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux organophosphorés ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser chez les animaux malades, très stressés ou en convalescence.

Ne pas utiliser chez les animaux en pâturage. L'utilisation du médicament vétérinaire est réservée aux animaux en étable.

Ne pas utiliser chez les poulets.

**6. EFFETS INDÉSIRABLES**

Lorsque les doses recommandées et les mesures de précaution sont bien respectées, la survenue d'effets indésirables est pratiquement exclue. Tous les symptômes résultent d'une inhibition de la cholinestérase : maux de tête, nausées, vomissements, fatigue, troubles de la vision, perte de connaissance, collapsus, difficultés respiratoires.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

## **7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)**

Bovin

## **8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION**

Un seul traitement par lavage avec une éponge ou par pulvérisation.

3 à 10 mg de phoxime par kg de poids corporel en une seule administration après dilution du produit de la manière décrite ci-dessous :

Mélanger 10 ml de Sarnacuran avec 10 litres d'eau.

Quantités de solution prête à l'emploi : 2 litres par 100 kg de poids corporel en cas de dilution de 10 ml de produit dans 10 litres d'eau.

Le lavage est le mode de traitement le plus indiqué pour les animaux isolés. Utiliser de préférence une éponge pour étaler le liquide sur l'animal. Toutes les parties du corps doivent être bien mouillées.

Pour l'administration par pulvérisation, on peut utiliser n'importe quel pulvérisateur. La pression du liquide doit être d'au moins 5 atm. (6 bar). Mouiller tout le corps de l'animal, en insistant entre les pattes, sur le pis, sous la queue.

En cas de forte contamination, ramollir d'abord les croûtes.

Les étables, les appareillages et les clôtures sont des sources de recontamination et doivent donc être traités par pulvérisation.

## **9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE**

## **10. TEMPS D'ATTENTE**

Viande et abats : 40 jours

Lait :

Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

Ne pas utiliser chez les animaux gravides producteurs de lait destiné à la consommation humaine au cours des 2 mois précédant la mise bas.

## **11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le flacon après « EXP ».

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 6 mois.

Durée de conservation après dilution conforme aux instructions : 24 heures.

## **12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)**

### **Précautions particulières d'utilisation chez l'animal**

Le traitement doit s'effectuer avec une prudence extrême chez les animaux présentant des affections cardiaques, des (broncho-) spasmes ou des affections du foie ou des reins.

Pendant au moins les 6 jours suivant l'administration, les animaux ne peuvent pas être sortis de l'étable afin d'éviter une contamination de la prairie.

### **Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux**

Eviter tout contact direct du produit et de l'émulsion préparée avec la peau, les yeux et les muqueuses.

En cas de projection accidentelle sur la peau, laver les zones concernées à l'eau et au savon.

En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer abondamment à l'eau.

Porter des gants de protection (gants de protection jetables en caoutchouc nitrile), des vêtements de protection (vêtement de dessus à manches longues, pantalon long, bottes et tablier imperméable) et des lunettes de protection pendant l'utilisation du produit et pendant la manipulation des animaux récemment traités.

Enlever immédiatement les vêtements accidentellement contaminés, puis les laver ou les jeter.

Ne pas inhaler les vapeurs.

En cas de traitement par pulvérisation à l'intérieur, utiliser un masque muni d'un filtre à particules de type FFP3 (protection contre les fines particules et vapeurs à base d'eau).

Ne pas vaporiser en présence de personnes non protégées.

Comme c'est le cas avec d'autres organophosphorés, en cas de symptômes d'intoxication, consulter immédiatement un médecin et montrer la notice.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Tenir à l'écart de la nourriture et des aliments pour animaux.

Ne pas fumer, boire ni manger pendant l'administration. Pour le faire, quitter la zone de traitement, enlever les vêtements de protection et se laver le visage et les mains.

Après avoir quitté la zone de traitement, se laver dès que possible les mains, le visage et la peau exposée.

Nettoyer soigneusement les ustensiles utilisés pour le traitement.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

### **Gestation, lactation ou ponte :**

Ne pas administrer aux animaux allaitants.

Les études de laboratoire sur des rats et des lapins et des études réalisées sur des truies n'ont pas mis en évidence d'effets tératogènes ou fœtotoxiques.

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

### **Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :**

Des relaxants musculaires du type succinylcholine ne peuvent être appliqués qu'en respectant un délai de 10 jours avant et après le traitement par Sarnacuran.

Par contre, les anthelminthiques qui ne sont pas à base d'esters phosphorés peuvent être administrés simultanément.

Ne pas administrer dans les 10 jours précédant ni dans les 10 jours suivant l'administration d'inhibiteurs de la cholinestérase et de phénothiazines.

Éviter également l'utilisation simultanée d'anesthésiques généraux.

### **Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :**

Comme c'est le cas avec d'autres organophosphorés, en cas d'intoxication grave, les symptômes suivants peuvent survenir : sueurs, diarrhée, spasmes, ataxie, dyspnée et perte de connaissance.

En cas de surdosage, injecter du sulfate d'atropine (1 %) par voie I.V. ou I.M.

Si nécessaire, répéter l'administration après 15 à 30 minutes, en fonction de l'amélioration des symptômes.

Il est également préférable d'instaurer un traitement symptomatique.

### **Incompatibilités :**

Aucune connue.

## **13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

Le phoxime est très toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car cela pourrait mettre en danger les poissons et autres organismes aquatiques.

En cas d'application de résidus sur des terrains cultivables, respecter une distance de sécurité de 10 mètres par rapport aux points d'eau afin d'éviter une contamination du milieu aquatique.

## **14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE**

Mars 2024

## **15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

BE-V519253

Mode de délivrance :

Médicament vétérinaire soumis à prescription

Flacon avec fermeture de sécurité enfant	250 ml	COEX (polyéthylène/polyamide)
Bouchon à visser		polypropylène/polypropylène
Flacon avec fermeture de sécurité enfant	1 000 ml	COEX (polyéthylène/polyamide)
Bouchon à visser		polypropylène/polypropylène
Bidon avec fermeture de sécurité enfant	5 000 ml	COEX (polyéthylène/polyamide)
Bouchon à visser		polypropylène/polyéthylène.
Face interne du disque de fermeture en polyéthylène.		

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.